

Le rôle de l'archéologue dans la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Dole (39) - J. CROCHAT

Le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) est un document d'urbanisme régissant les sites patrimoniaux remarquables. Il étend le champ de protection des monuments historiques aux ensembles bâtis présentant « un caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles ».

Le site patrimonial remarquable (SPR) de Dole est à la fois l'un des plus anciens (créé en 1967) et des plus vastes à sa création (114 ha). Sa révision a été entamée en 2017 par une équipe d'architectes sous la direction de G. MAUREL. Cette révision prévoit la réalisation d'un projet urbain global et la réactualisation d'un inventaire précis à la parcelle du SPR.

Habituels parents pauvres de ce type d'investigation, les archéologues du bâti ont été sollicités par la DRAC Bourgogne – Franche-Comté pour travailler au récolement des données patrimoniales, rédiger une synthèse historique et archéologique et participer à la réactualisation de l'inventaire à la parcelle du SPR. Alors que seul le premier tiers de cette

étude a pour l'instant été mené, elle permet déjà de mettre en valeur la richesse patrimoniale et archéologique de Dole.

Une ville moderne aux racines médiévales.

Un château comtal se développe aux alentours de l'an Mil et est mentionné comme *castellum* en 1092. C'est sous l'impulsion de Frédéric Barberousse que le château prend une dimension monumentale par l'adjonction d'un donjon mentionné en 1162. Le bourg castral, attesté au XII^e s., se développe à l'est du château et est enserré par un rempart – en matériau léger selon ce que suggèrent les sources. Dès la fin du XIII^e s., l'importance économique et politique

du bourg se traduit par l'octroi d'une charte de franchises par la comtesse Alix de Méranie. En constant développement durant le XIV^e s., Dole acquiert le statut de capitale du Comté de Bourgogne en 1386. Située à la frontière entre le royaume de France et le Comté de Bourgogne, sa position stratégique attise la convoitise. Elle est ainsi assiégée puis prise par Louis XI en 1479. Les sources mentionnent alors une ville détruite jusqu'aux fondations.

Elle n'en perd pourtant pas son dynamisme politique et économique. Ainsi, Dole possède un patrimoine architectural moderne remarquable qu'il soit civil – caractérisé par ses linteaux en accolade – ou militaire – à l'image de ses imposantes fortifications construites dans le courant du XVI^e s. Malgré la perte de son statut de capitale au profit de Besançon en 1676, le XVIII^e s. est loin d'être celui du déclin comme en témoigne l'architecture civile florissante. Forte d'une économie basée notamment sur la tannerie et le vin, la ville perd de sa vitalité durant la seconde moitié du XIX^e s.. Une perte provoquée par l'industrialisation, mais surtout par la crise du phylloxéra.



Localisation des premières observations sur le plan des fortifications de Dole au XVII^e s. (plan par Valérie Viscusi, INRAP, 2009).

Fig. A point 6. Parcelle BE91 – rue Pasteur. La partie inférieure de cette maison remplace très largement les fortifications médiévales. Cl. J. CROCHAT

Fig. B point 10. Portion de courtine du XVI^e s. conservée entre le bastion du Vieux-Château et le bastion du pont au sud. Cl. J. CROCHAT

Premières observations.

Les deux premiers mois de cette mission avaient pour objectif le récolement documentaire et les premières prospections. Celles-ci se sont concentrées sur le tracé des fortifications du XVI^e s. qui ont servi à délimiter le PSMV et sur la rue Pasteur.

La prospection des immeubles localisés entre le Doubs et la rue Pasteur a mis en évidence d'importantes reprises des élévations modernes au XVIII^e s.. Plusieurs phénomènes témoignent de ces transformations : reprises des façades tout en conservant les ouvertures à linteaux en accolade (1), avancée des façades côté canal (2), désaxements des caves suite à leur agrandissement (3 & 4).

Connu par les sources, plusieurs fois observé par J. FEUVRIER à la fin du XIX^e s., le rempart médiéval (XIII-XV^e s.) ne conservait qu'un vestige identifié visible avant les premières prospections. Plusieurs portions du rempart ont ainsi pu être retrouvées dans les caves de la rue Pasteur (5 & 6, fig. A), dans un espace public (7) ou encore dans une maison à l'ouest de la ville (8). Par ailleurs, les prospections ainsi que l'étroite collaboration avec les services de la ville, les Architectes des Bâtiments de France et le Service Régional de l'Archéologie ont permis de sauver une portion de ce qui était probablement le rempart médiéval réutilisé dans les fortifications du XVI^e s. (9). Servant de limite parcellaire entre l'îlot de l'Arsenal et une propriété privée, il était destiné à être détruit sur 1,5 m

de hauteur au moins jusqu'à ce que nous alertions sur son intérêt archéologique. Nous avons également eu l'occasion, avec l'accord du SRA, de procéder à un relevé par photogrammétrie ainsi qu'à une rapide analyse stratigraphique des élévations.

Le rempart du XVI^e s., conservé partiellement en élévation (10, fig. B), est très bien documenté par l'archéologie préventive comme le montrent les restitutions proposées par V. Viscusi, auteure de nombreux diagnostics archéologiques sur son tracé.

Ces premiers résultats traduisent tant la présence d'un patrimoine archéologique conséquent, que la nécessité d'une telle opération d'inventaire et de prospection.

